

## La quête du Graal

Selon la vision du département, il faut se mettre "en chemin vers l'école inclusive". Reste à savoir si le but est atteignable ou s'il s'apparente à la longue quête du Graal, tant le but est incertain; le risque est de s'épuiser à poursuivre une chimère, sans moyens, sur un chemin semé d'embûches.

Une séance de présentation par la conseillère d'Etat a eu lieu pour faire le point sur ce dossier sensible avec tous les partenaires. Elle a certes eu le mérite d'exister, mais a laissé un certain goût d'inachevé. Les informations livrées à cette occasion sur cet énorme dossier un peu enlisé ces derniers mois, étaient d'autant plus attendues que la conseillère d'Etat en a fait un des dossiers importants de sa législature. Si l'impression était mitigée au sortir de la séance, notons au crédit du département que certaines réalisations concrètes semblent enfin se dégager. Jusqu'à maintenant, on a beaucoup fait porter le poids de l'école inclusive sur les épaules des enseignants. De nombreuses informations sont à leur disposition soi-disant pour les aider, mais ils restent bien seuls face aux situations lourdes de gestions d'élèves à besoins spécifiques. Cette fois, comme avec les éducateurs ou les AIS, on est dans une logique d'aide directe à l'enseignant. L'idée serait d'implanter dans les établissements d'autres fonctions pour créer de véritables équipes pluridisciplinaires. Il reste à définir quelles types de fonctions et comment la collaboration pourrait se faire au mieux, tout en évitant le piège de la médicalisation de l'espace scolaire.

Pour le reste, le département pendent passablement les nuages! On peine à voir concrètement où on va; il y a des effets d'annonce, comme par exemple la volonté de décloisonner OMP et ordinaire pour créer plus de collaborations entre les deux, sans plus de précisions. Par ailleurs, les partenaires impliqués sont nombreux et l'organisation du travail pour le suivi de l'école inclusive reste très flou et compliqué. Et toujours sans moyens véritables! Les députés vaudois se sont prononcés sur la loi pour la pédagogie spécialisée avec un plan financier clair de 12 millions. La facture est présentée en même temps que le projet. Nul doute qu'à Genève, on aura besoin d'argent pour une réalisation satisfaisante de l'école inclusive, mais le plan financier n'a pas été prévu. Dès lors, on peut se demander où trouver les moyens nécessaires dans la situation financière genevoise. En augmentant les effectifs des classes ou le nombre d'heures de travail des enseignants pour dégager les postes indispensables? Mais dans un cas comme dans l'autre, on entame la disponibilité des enseignants. A trop vouloir les occuper, ces derniers ne pourront plus inclure le moindre élève faute de temps. Un autre problème est qu'on cherche à inclure tous les élèves dans un système qui exclut par l'évaluation. C'est une injonction paradoxale majeure dans laquelle on enferme les collègues. Enfin, on demande des efforts supplémentaires de formation aux enseignants pour mieux intégrer, et par ailleurs on cherche à réduire leur temps de formation initiale, estimant que trois ans de formation initiale seraient suffisants. Ce sont des paradoxes que la SPG doit continuer à dénoncer et mettre en débat au niveau cantonal et romand.